

L'industrie acéricole rapporte davantage par hectare que celle de la foresterie

«Je n'accepterai plus qu'on dise qu'un hectare alloué aux érablières est un hectare de trop, car cette étude le démontre, pour le même hectare, on crée plus d'emplois et on génère plus de revenus.»

Jean-François Boisvert

restigouche@acadienouvelle.com

Ces mots, ce sont ceux du président de l'Association acéricole du Nouveau-Brunswick (AANB), Frédéric Dion, qui commente l'Étude sur l'impact économique de l'industrie acéricole au N.-B.

Commandé par l'association, ce document a été présenté à ses membres en fin de semaine dans le cadre de son congrès annuel. L'étude avait comme objectifs de dresser un portrait de l'industrie acéricole et d'en mesurer l'impact économique.

Pour ce faire, on a fait appel à deux sommités du secteur économique, André Leclerc et Pierre-Marcel Desjardins.

«Ce sont des données factuelles qui ont été analysées, compilées, colligées, analysées et interprétées par des économistes de renom. On ne pourra pas nous accuser de parti pris», prend soin de préciser M. Dion.

Ce dernier est d'ailleurs l'un de ceux qui militaient pour la confection d'une telle étude, jugeant qu'une véritable mise à jour était de circonstance.

«La dernière étude similaire date de 2012, et il s'en est passé des choses au courant de la dernière décennie. Notre industrie a connu une évolution importante - exponentielle même - grâce aux allocations supplémentaires qui ont été ajoutées (4400 hectares en 2015). Cette évolution, on savait qu'elle était

là, mais on voulait des chiffres actuels pour démontrer toute l'importance que prend désormais notre industrie», explique-t-il.

Des chiffres? De 2010 à 2022, le nombre d'hectares loués par les acériculteurs est passé de 9239 à 14078, ce qui a eu une incidence évidente sur la quantité d'entailles qui a augmenté de 86% pour atteindre 3,5 millions (dont 2,8 millions uniquement sur les terres de la Couronne). Cet ajout fait en sorte que la production de sirop a bondi de 162% (811 000 gallons en 2022) et la valeur de la production a augmenté de 77% pour atteindre 33 millions \$. En termes d'emploi, le secteur acéricole était responsable, en 2022, de la création de 542 postes, en hausse de 109% par rapport à 2010.

Ces données font dire à M. Dion que l'industrie acéricole est non seulement en santé, mais en pleine croissance.

INDUSTRIE AÉRICOLE ET INDUSTRIE FORESTIERE

L'étude s'est également attardée à comparer l'industrie acéricole et l'industrie forestière avec qui elle rivalise pour la ressource des feuillus.

Sans surprise, cette industrie emploie beaucoup plus de travailleurs (9100) et contribue davantage au PIB de la province (1,4 milliard \$) que l'industrie acéricole. Toutefois, les experts s'entendent pour dire que si l'on fait ces calculs en vertu de l'utilisation par hectare uniquement, l'industrie acéricole s'avère plus rentable. Ainsi, l'ajout de 1000 hectares de ressources additionnelles au secteur acéricole se traduirait par la création de 26 emplois contre quatre seulement pour l'industrie du feuillu. En matière de contribution au PIB de



De 2010 à 2022, la production de sirop d'érable a bondi de 162% (811 000 gallons en 2022) et la valeur de la production a augmenté de 77% pour atteindre 33 millions \$. - Archives

la province, ce même nombre d'hectares rapporterait 1,8 million \$ si dédiés à l'acériculture contre 700 000 \$ pour la foresterie.

«Il ne faut pas regarder les chiffres absolus, car c'est certain qu'on n'accote pas l'industrie forestière au niveau des emplois créés et des revenus générés. Et c'est normal, car la superficie que l'on occupe est marginale comparativement à eux, et certains osent même dire qu'on prend trop de place. Quand on regarde le rendement par hectare par contre, c'est très révélateur», indique M. Dion.

ARGUMENTS DE NÉGOCIATION

Actuellement, l'industrie acéricole occupe 0,5% des terres de Couronne, bientôt 0,7% grâce aux 5000 hectares supplémentaires consentis en location par la province l'été dernier. Selon M. Dion, l'industrie acéricole prend tranquillement la place qui lui revient et, bien que les récents ajouts constituent une bonne nouvelle en soi, ils ne sont pas suffisants. Il estime que les données de l'étude

jouent en la faveur d'un meilleur partage avec les autres joueurs.

«Je ne dis pas qu'on doit tout transformer notre forêt publique en érablière. Il y a de la place bien entendu pour l'industrie du sciage et celle des pâtes et papiers. L'idée c'est de trouver le juste équilibre», estime le président de l'AANB.

Celui-ci croit qu'une discussion sur l'avenir de l'industrie acéricole et sa place en forêt s'impose.

«Je ne veux plus qu'on se batte pour des entailles comme on l'a fait dans les dernières années, comme on le fait depuis 30-40 ans. J'aimerais qu'on détermine c'est quoi le nombre d'hectares idéal à atteindre pour notre industrie sur les terres de la Couronne. Quelle est la proportion juste, équitable et acceptable que l'on devrait occuper? Actuellement, c'est 0,5%, mais est-ce que ce devrait être davantage 1,5%, 2%... plus?», se questionne-t-il tout en ajoutant que l'industrie a besoin de se développer une vision d'avenir, une feuille de route claire. ■